

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 1992

Artikel: Une conception réactionnaire de la famille : sous une querelle de déduction fiscale, l'UDC promeut une Suisse mythique qui n'existe pas
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une conception réactionnaire de la famille

Sous une querelle de déduction fiscale, l'UDC promeut une Suisse mythique qui n'existe pas

Jean-Daniel Delley - 03 avril 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23177>

Avec son [initiative populaire](#), qui sera traitée lors de la session parlementaire spéciale d'avril, l'UDC prétend défendre les familles. En réalité c'est une conception rétrograde de la famille qu'elle cherche à promouvoir.

Rien de tel pour faire passer un projet que de le présenter dans l'emballage du sens commun.

Depuis 2010, la [loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs](#) exige des cantons qu'ils accordent une déduction aux parents qui confient la garde de leurs enfants à des tiers. L'UDC s'était opposée à cette mesure, ce qui montre bien son peu d'intérêt pour le sort des familles. Aujourd'hui elle crie à la discrimination et demande que les familles qui assument elles-mêmes la garde de leur progéniture bénéficient du même allégement fiscal. Simple question de justice.

Mais voilà, le bon sens n'est qu'apparent. Soit deux familles à revenu égal: celle qui confie ses enfants à une structure extra-familiale voit son revenu diminuer. L'allégement fiscal

dont elle bénéficie ne fait que rétablir l'équilibre. Alors qu'alléger la charge fiscale de la famille assumant elle-même la garde, c'est augmenter son revenu. La discrimination n'est donc pas là où la voit l'UDC.

En réalité, avec cette initiative, l'UDC poursuit son combat idéologique en faveur d'une conception traditionnelle de la famille - l'homme à l'usine, la femme à la cuisine. Une conception fort éloignée de la réalité, puisqu'en Suisse plus des trois quarts des femmes exercent une activité professionnelle. Mais, de cette réalité l'UDC n'a cure. Il suffit de parcourir les [textes à ce sujet](#) sur son site Internet pour comprendre l'aveuglement de ce parti, un aveuglement qui confine à la paranoïa. Confier la garde de ses enfants à des tiers, c'est refuser d'assumer sa responsabilité parentale. Ces tiers sont assimilés à l'Etat qui, par le biais des crèches, exerce un contrôle sur les familles. Le *lider maximo* du parti n'hésite pas à parler des «*parents qui se débarrassent de leurs*

enfants» et fait référence aux dégâts causés par les champions de l'éducation collective, les nazis et les communistes. Les structures extra-familiales relèvent d'une volonté étatique de confisquer la tâche éducative qui incombe naturellement aux parents.

Le slogan de «*l'étatisation des enfants*» a déjà permis d'enterrer le modeste article constitutionnel sur la famille qui aurait favorisé l'indispensable développement des structures d'accueil. Il s'agit de faire échec à cette nouvelle attaque contre les familles réelles. L'engagement de l'UDC en faveur de la famille traditionnelle s'inscrit très logiquement dans son combat pour une Suisse mythique: une Suisse souveraine alors que notre pays, de par sa situation géographique et son économie, est très largement dépendant de l'étranger; une Suisse préservée de la présence étrangère alors que notre prospérité est depuis très longtemps tributaire de l'immigration.